



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Tchad

Question au Gouvernement n° 3990

Texte de la question

SITUATION AU TCHAD

M. le président. La parole est à Mme Aina Kuric.

Mme Aina Kuric. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le 20 avril dernier, nous apprenions le décès d'Idriss Déby Itno, au pouvoir au Tchad depuis trente et un ans, dans des circonstances encore non élucidées. Depuis, Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président maréchal, a pris la tête d'un Conseil militaire de transition, qui a nommé par décret ce dimanche 2 mai quarante ministres et secrétaires d'État, créant notamment un nouveau ministère de la réconciliation nationale. Dans le même temps, l'Assemblée nationale a été dissoute et de nouvelles élections doivent avoir lieu dans un délai de dix-huit mois. Un gouvernement militaire continuera donc d'exercer le pouvoir d'ici là, contrevenant ainsi au cadre démocratique légitime en cas de vacance du pouvoir, ce qui a entraîné des manifestations qui ont été réprimées dans le sang en plusieurs endroits du pays.

Le Tchad est un pilier essentiel de la lutte antiterroriste au Sahel et le plus grand contributeur de la force alliée G5 Sahel ; l'opération Barkhane y dispose de sa base d'état-major et de ses forces aériennes. Sa déstabilisation pourrait avoir de lourdes conséquences sur le dispositif sécuritaire local, alors que les attaques terroristes ne semblent pas décroître dans les pays voisins, au Burkina Faso, où une trentaine de civils furent tués ce week-end, ou au Mali.

Or les engagements de la France dans la région, plus que de tout autre pays, sont scrutés de près par l'ensemble de nos partenaires étatiques mais également par les partis d'opposition, les acteurs de la société civile ou encore les ONG qui ne manquent pas de rappeler à notre pays son exigence démocratique.

Alors que la France accueillera en juillet prochain le sommet Afrique-France à Montpellier, événement majeur devant incarner le renouvellement de nos partenariats avec ce continent, quelle est la position de la France sur la situation politique au Tchad ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Le Tchad vit en effet une situation très grave, exceptionnelle, porteuse de risques pour sa propre sécurité, pour celle de toute sa région, et au-delà pour notre propre sécurité.

Sous l'impulsion du Président de la République et du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, l'action de notre pays est guidée par trois principes essentiels.

La France a d'abord réaffirmé son très ferme attachement à la stabilité et à l'intégrité territoriale du Tchad. Le décès du président Déby, le 20 avril, est intervenu alors qu'il s'était porté à la tête des forces armées qui combattaient une incursion venue du territoire libyen. Nous condamnons la menace que ces groupes armés font peser sur la stabilité du Tchad et sur la sécurité des Tchadiens ; cette menace se perpétue, puisque Boko Haram continue de menacer les forces tchadiennes dans la région du lac Tchad.

Le Tchad, vous l'avez dit, est pour nous un partenaire majeur dans la lutte contre le terrorisme, dans le cadre du G5 Sahel comme dans celui de la Force multinationale mixte et dans celui de la MINUSMA, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

M. Thibault Bazin. Heureusement que nos soldats sont présents !

M. Clément Beaune, secrétaire d'État. Le Conseil militaire de transition a réaffirmé les engagements du Tchad en matière de lutte contre le terrorisme : c'est un point essentiel.

La France a également souligné d'emblée l'importance d'une transition pacifique, d'une durée limitée, qui s'appuie sur un gouvernement civil d'union nationale et sur un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. L'objectif doit être de revenir rapidement à des institutions démocratiquement élues.

C'est ce double message, soutien à la stabilité et vigilance sur les conditions de la transition, que le Président de la République a délivré lui-même en se rendant aux obsèques du président Déby le 23 avril dernier. Nous avons rappelé ces principes avec la plus grande fermeté lors de la répression inacceptable des manifestations.

Quant au gouvernement de transition, je rappelle qu'il est présidé par un Premier ministre civil, M. Padacké.

Nous soutenons également les efforts de l'Union africaine pour accompagner ce processus.

Nous restons enfin extrêmement vigilants quant à la situation de la communauté française du Tchad.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aina Kuric](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3990

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)